



Association des Propriétaires du Lac Nick – APLN

Date : samedi le 24 octobre 2015 à 9 h 00

Endroit : Jean-Guy Laprise

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

PROCÈS VERBAL

Présents :

Yvette Lavoie, Ann Oliver, Serge Pépin, Jean-Guy Laprise, Réjean Beauchemin, Rudy Giordano, Patrice Rioux.

1. Stationnement de la plage

État de la situation

Le CA de l'APLN avait planifié la construction d'un stationnement sur la plage en 2015 et la demande de subvention et les devis avaient été demandés. La réalisation du projet dépendait des moyens financiers que dispose l'APLN et de la réponse de la demande de subvention à la ville de Bolton-Est. La municipalité de Bolton a finalement accordé un support financier à l'APLN pour la construction du stationnement et le CA a décidé de procéder aux travaux ; le budget accordé devait être utilisé à l'automne 2015.

Réjean demande si un stationnement vert est possible, Serge explique que c'est difficile d'entretien et coûteux

Pour faire le point sur les réactions des membres, une communication spéciale sera envoyée aux membres à l'effet que :

- Face aux réactions sur le stationnement le CA a tenu une réunion spéciale extraordinaire pour faire le point;
- Dans la pétition envoyée sur Internet, il y avait de la désinformation;
- La location du stationnement existant n'était pas assurée à long terme;
- La construction du stationnement avait été discutée à l'AGA 2015;
- La construction est faite selon les normes de la ville et environnementales du ministère de l'environnement;
- Nous avons fonctionné en mode *fast track*;
- Nous reconnaissons qu'il y a eu un manquement au niveau de l'information des membres et utiliserons cette expérience pour les projets futurs;
- Un aménagement vert sera fait au printemps;
- Nous aurions dû faire un rappel de l'information qui a été donné à l'AGA
- Aide financière de la municipalité de Bolton
- Suite à une rencontre en 2015 avec Richard Constantineau, directeur général de la municipalité de Bolton-Est, pour une demande d'aide financière, la municipalité s'engage à payer une partie des frais de construction d'un stationnement de la plage du lac Nick;
- En contrepartie, l'APLN s'engage à donner un droit permanent à la ville d'installer un panneau afficheur permettant de publier des avis et une carte des routes du lac Nick dans ce stationnement. Le panneau sera fourni par la municipalité, il est nécessaire à la sécurité publique dans le domaine du lac Nick pour aider les premiers répondants, ambulanciers, policiers et service d'incendie en situation d'urgence.
Résolution proposée par Rudy Giordano et secondée par Ann Oliver

Patrice fera un communiqué qui sera envoyé aux membres aussitôt que possible.

Levée de l'assemblée 11h00